République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

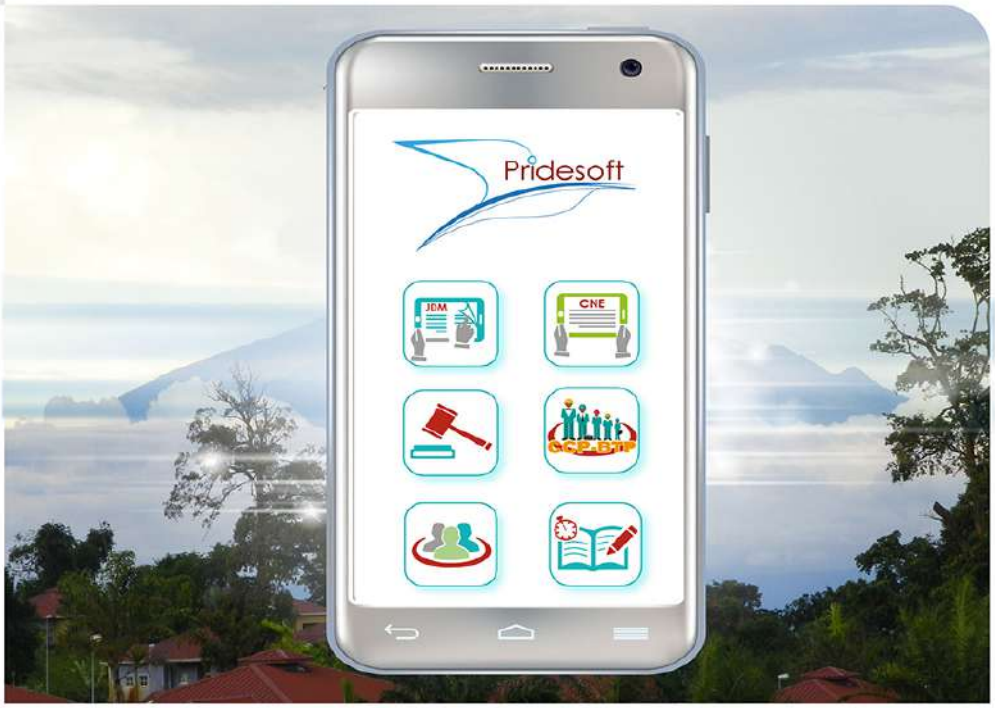

Gratuit sur Google play

TRANSPORT 02 ADMINISTRATION 07 RURAL 04

ENERGIE 01

N° 2730

18 Janvier 2023

18 January 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	5140/L/CCAA/DG/PDST/COO/SPM/ Lire
	Titre/objet	DECISION N°5140 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE DE MARCHE N°00344/DC/CCAA/PDST/SPM/11-2021 PASSEE AVEC SITRAP SARL POUR LA FOURNITURE DE TABLES BANCS BUREAUX ET CHAISES EN BOIS DURES DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES RIVERRAINES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE NSIMALEN LOT 1 RESILIATION POUR MANQUEMENT MAJEUR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	00001/AONO/CIPM-MG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001 / AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2023 DU 17/01/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EBOLAKOUNOU-CARREFOUR ENDOM- OMVANG (LIMITE NKOL AFAMBA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-02-2023
3	**Reference**	001/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2023-MG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2023-MG/2023 DU 17/01/2023 POUR LACQUISITION DU MATERIEL EGRICOLE A LA COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-02-2023
4	**Reference**	001/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT CRÉDIT IDA N° 70480-CMPAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237)222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER TSINGA, DERRIÈRE LE PALAIS DES CONGRÈS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	001/AONR001/CAY5/SG/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONR001/CAY5/SG/SMP/2022 DU 18/01/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAY5/CIPM/2022 DU 19/12/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	0002/AONO/CIPM-MG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 0002/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2023 DU 17/01/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR NYODO-AMFAMBASSI-MBOK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-02-2023
7	**Reference**	00000001/AOIO/MINFI/CTR/2023 DU 16/01/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000001/AOIO/MINFI/CTR/2023 DU 16 JAN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE ACTIONNARIALE DE L'ETAT DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	13-04-2023
8	**Reference**	10/AONO/RE/DKC.NDEL/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0: 10/AONO/RE/DK/C.NDEL/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-01-2023
9	**Reference**	No001/ASMI/CIPM/CE/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETNO001/ASMI/CIPM/CE/2023 DU …17 JANVIER 2023….POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE D'ENDOM AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-02-2023
10	**Reference**	N°0046/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°0046/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 DU 16 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 086/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 13/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023POUR LES TRAVAUXD'EXTRACTION DES OBJETS CARTOGRAPHIQUES A PARTIR DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES ET CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES TOPOGRAPHIQUES SUR 8 000 KM² SUR UNE PARTIE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-02-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	002/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EDITION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DE DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA REGION DU NORD CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-02-2023
13	**Reference**	16/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 11/01/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 11/01/2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS MICROSOFT POUR LE PARC INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- FINANCEMENT : BUDGET PAD 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-02-2023
14	**Reference**	0568/ASMI/aer/PERACE/UGP/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÊRET N° 0568/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2022 DU 06 DECEMBRE 2022 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURSDE LA BANQUE MONDIALE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-01-2023
15	**Reference**	09/AONO/C-SYCOMI/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°09/AONO/C-SYCOMI/CDPM/2022DU 06 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-02-2023
16	**Reference**	001/AONO/C.BPDI/CIPM/2023 DU 18/01/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BPDI/CIPM/2023 DU 18/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENTDE L'HOTEL DE VILLE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCÉAN, REGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-01-2023
17	**Reference**	06/AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-02-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CÏPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CÏPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE FINITION D'UNE HALLE DE MARCHE A NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-02-2023
19	**Reference**	008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU1 3 JAN POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR TRENTE LAMPADAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-02-2023
20	**Reference**	003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CLPM/2023 DU 1 3 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-02-2023

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°5140 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE DE MARCHE N°00344/DC/CCAA/PDST/SPM/11-2021 PASSEE AVEC SITRAP SARL POUR LA FOURNITURE DE TABLES BANCS BUREAUX ET CHAISES EN BOIS DURES DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES RIVERRAINES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL YAOUNDE NSIMALEN LOT 1 RESILIATION POUR MANQUEMENT MAJEUR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

MONSIEUR LE DIERCTEUR GENERAL,

JE SUIS AU REGRET DE VOUS SIGNIFIER PAR LA PRESENTE LA RESILIATION DU CONTRAT QUI LIE VOTRE STRUCTURE AU PDST POUR DEFAILANCE GRAVE ET NON RESPECT DES CLAUSES CONTRACTUELLES.

YAOUNDE le 21 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE MENGANG

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001 / AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2023 DU 17/01/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EBOLAKOUNOU-CARREFOUR ENDOM- OMVANG (LIMITE NKOL AFAMBA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2023, le Maire de la commune de Mengang, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EBOLAKOUNOU- CARREFOUR ENDOM-OMVANG (limite NKOL AFAMBA) DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'aménagement de la route concernée. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.
Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

Installation de chantier
Amenée et repli matériel
Débroussaillement
Déforestage
Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt
Mise en forme de la plateforme y/c des fossés et exutoires
Reprofilage simple y/c des fossés et exutoires
Fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm
Participation et origine :
La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot comme sus-indiqué :

N° de lots	Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'interventi
Unique	Centre	Nyong et Mfoumou	EBOLAKOUNOU-OMVANG (limite NKOL AFAMBA)	15	35 000 000	06	Entretien

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2023, Imp

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les services de la Mairie de Mengang ou contacter les numéros 699716531

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu dans les services de la Mairie de Mengang ou contacter les numéros 699716531/6
MENGANG d'une somme non remboursable de cinquante (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.
Cette quittance devra identifier le l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées
heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0 001 / AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2023 DU 13/01/2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE EBOLA
NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE

8. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi
agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de un million cinquante mille (1 050 0
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soum
cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fi
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifie
d'Offres.
Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d
Ouverture des offres :

11. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres aura lieu le _14/02/2023 à 13 heures précises dans la salle des actes de la Mairie de Mengang.
  L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
  1erétape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
  2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
  3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
  Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dû

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Absence de l'original de la caution de soumission;
Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la ca
Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières année
Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
Une note d'organisation et méthodologie ;
Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 20 000 000 (Vingt millions) de FCFA.
Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
Une soumission timbrée et signée;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rem
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE);
Le sous – détail des prix unitaires.
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.
Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :
Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
Le matériel à mobiliser sur 15 critères ;
Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
La Visite des lieux sur 02 critères.
NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération
Durée de validité des offres :

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remis

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Mengang ou contacter les numéros

COMMUNE DE MENGANG

AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2023-MG/2023 DU 17/01/2023 POUR LACQUISITION DU MATERIEL EGRICOLE A LA COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

1. Dans le cadre de l'exécution du BIP MINADER 2023 le Maire de la Commune de MENGANG lance un Avis de Demande de Cotation National ouvert pour l'Acquisition du matériel agricole à la Commune de Mengang

N0	DESIGNATION	UNITE	QTE
01	Fongicide apromil 72WP 50G	U	100
02	Fongicide callomil plus 72WP 50G	U	100
03	Fongicide Nordox 40G	U	100
04	Fongicide dimetalm gold 50G	U	100
05	Herbicide MANEB 80 1KG	KG	100
06	Insecticide mamira super 90 EC	U	99
07	Bio stimulant cacao banza 1 et 2	U	30
08	DI GROW engrais foliaire production 41	U	10
09	Arrosoir plastique 11 L	U	100
10	Bottes Eagle PCV	U	100
11	Cache nez herbicide grand model	U	10
12	Casque de protection santos	U	99
13	Gants DOKER	U	100
14	Houes DABA PM	U	100
15	Machettes Martindale 202	U	100
16	Pulvérisateur FOLIVERT classe B 16 L	U	95

2. Cout Prévisionnel

7.500.000fcfa (Sept million cinq cent mille francs CFA)

3. Participation et origine

1. **1.** La participation à cette consultation ouverte est ouverte aux Entreprises spécialisées et qualifiées dans le domaine des

4. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Cameroun (I
cent mille francs CFA)

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables dès publication du présent avis, au Secréta
Le dossier de consultation peut être retiré au Secrétariat de Mairie de MENGANG, contre présentation d'une quittance de vers
cinquante mille (50.000) Francs CFA.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en Anglais de cet équipement doivent être chiffrées et déposées auprès du Secrétariat Géné
sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de MENGANG Maître d'Ouvrage avec la mention
Consultation **N°001/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU17/01//2023 POUR L'-ACQUISITION DU MATERIEL AGRICOLE A LA
NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE**

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date notification de l'ordre de service de livrer

8. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en Anglais de cet équipement doivent être chiffrées et déposées auprès du Secrétariat Géné
sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de MENGANG Maître d'Ouvrage avec la mention
Consultation **N°001/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU17/01//2023 POUR L'-ACQUISITION DU MATERIEL AGRICOLE A LA
NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE**

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt le **14/02//2023 à 13 heures précises**, pa
MENGANG dans la Salle des Actes de la Mairie de MENGANG
NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres peuver

10. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont le dossier administratif sera complet,, l'offre technique jugée confo

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent s’obtenir au Secrétariat Général de la Mairie de MENGANG aux jours et heures

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT CRÉDIT IDA N° 70480-CMPAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237)222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER TSINGA, DERRIÈRE LE PALAIS DES CONGRÈS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux communique:

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de P d'Investissements de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 202 résultats de l'Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N° 001/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 du 07 novembre suivant la méthode de sélection de Consultant Individuel (ouverte) se présentent de la manière suivante :

CONTRAT N° 001/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 PASSE POUR LE POSTE DE CONSULTANT INDIVIDUEL RESPONSABL LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLU ECONOMIQUE

Nom du Consultant	Note CV/100	Note CV pond/80	Note Entretien /100	Note Entretien pond /20	Moyenne globale/100	Rang	Observati
MAIMOUNATOU YOUSSOUFA épse IBRAHIMA	95,0	**76**	96,65	**19,33**	**95,33**	**1er**	Mieux QUALIFI
TALOUSSOCK Flaubert	81,7	**65,36**	80,76	**16,15**	**81,51**	**2ème**	QUALIFI
WADIEBE WANIE Atanas	82,8	**66,24**	75,66	**15,13**	**81,37**	**3ème**	QUALIFI
DIELE TAOKISSAM	84,0	**67,2**	61,98	**12,39**	**79,59**	**4ème**	QUALIFI
TALLA NGANGNI Charly Idriss	81,5	**65,2**	68,66	**13,73**	**78,93**	**5ème**	QUALIFI

Consultant retenu : MAIMOUNATOU YOUSSOUFA épse IBRAHIMA
Tél : (237) 655 94 83 98 - Email : youssoufamaimounatou@gmail.com
Durée du contrat : deux (02) ans renouvelables sur la durée du Projet à compter de la date de notification de l'ordre de servic démarrage

YAOUNDE le 12 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONR001/CAY5/SG/SMP/2022 DU 18/01/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CAY5/CIPM/2022 DU 19/12/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Acquisition du Dossier**
	Au lieu de ... Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, **à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.** Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).
	Lire plutot Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, **à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.**

2	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées au plus tard le **19/01/2023** à 13 heures au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5**.** Elles devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 001/AONR/CAY5/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/12/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHE D'ESSOS II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ème.** **« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**
	Lire plutot Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées au plus tard le **26/01/2023** à 13 heures au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5**.**

3	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.
	Lire plutot Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** ; valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

4	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres aura lieu le **19/01/2023** à 14 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAY5 à la salle des Actes, sis au 1er étage. L'ouverture des Offres se fera en deux (02) temps. **a. Premier temps :** **L'ouverture des Offres administratives et techniques** se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. **b. Deuxième temps :** **A l'issue de l'analyse des Offres administratives et Techniques, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions**, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à quatre-vingt points sur cent (80/100).** Seul un **représentant** par soumissionnaire peut assister à cette séance.
	Lire plutot L'ouverture des Offres aura lieu le **26/01/2023** à 14 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAY5 à la salle des Actes, sis au 1er étage.

5	Autres
	Au lieu de ... N/A

5	Autres

Lire plutot

Volume 1 : Dossier administratif

Le Dossier administratif contiendra les pièces

suivantes :

a- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ***(timbre fiscal et timbre communal)*** (suivant modèle

b- L'attestation d'immatriculation ;

c- L'attestation de non redevance en cours de validité ;

d- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de première instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des Offres ;

e- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ;

f- La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;

g- La caution de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier rang agréée par le ministère et charge des finances ;

h- Une attestation de soumission CNPS valide ;

i- Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;

j- Registre de commerce certifié.

13.2. *Enveloppe B. Volume 3 : Offre financière*

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

c.1. La soumission proprement dite, en original, rédigée selon le modèle joint, timbrée ***(timbre fiscal et timbre communal)*** , signée et datée ;

c.2. Le Bordereau des Prix Unitaires et/ou forfaitaires dûment rempli signé et daté ;

c.3.Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé et daté ;

c.4. Le Sous-Détail des Prix Unitaires et/ou la décomposition des prix forfaitaires

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de caution de soumission.

NB :

Les différentes parties d'un même dossier seront séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Une Offre financière témoin scellée sera préparée par les soumissionnaires et transmises à l'ARMP le jour de l'ouverture des Offres administratives et techniques.

16. Attribution du Marché

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres ***avant l'ouverture des plis***, ***sans qu'il y ait lieu à réclamation. Toutefois, lorsque les Offres sont déjà ouvertes, cette annulation est subordonnée à l'accord du Ministre Délégué à la Présidence de la République en Charge des Marchés Publics*** . Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs Offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation de la procédure. Passé ce délai, les Offres seront détruites.

Le Soumissionnaire retenu disposera de vingt (20) jours calendaires après la notification du Marché pour fournir un cautionnement définitif , ***conformément aux dispositions de l'article 139 (1) du Code des Marchés Publics*** , en utilisant le Modèle de cautionnement définitif inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Article 7 : Textes généraux applicables

Le présent Marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. La Loi cadre n° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
2. La Loi n°96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine routier modifié et complété par les lois nos 98/011 du 14 juillet 1998 et 2004/021 du 22 juillet 2004 ;
3. La Loi n°92/007 du 14 août portant Code de Travail ;
4. Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;
5. Le Décret n° 2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés
6. Publics ;
7. Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime Fiscal et douanier des Marchés publics ;
8. Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
9. Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
10. Le Décret n°2005/5155/PM du 30 novembre 2005 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale pour la régulation des Marchés Publics ;
11. L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais des Dossiers d'Appel d'Offres. ;
12. L'Arrêté n°0069/MINEP du 08 Mars 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une étude d'impact environnemental ;
13. La Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2022 ;
14. ***La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;***
15. Le ou les Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) et normes applicables aux prestations faisant l'objet du présent contrat ;
16. Les textes légaux régissant les corps de métier concernés par l'exécution du présent contrat ;
17. D'autres textes spécifiques au domaine d'application du présent contrat.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE MENGANG

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 0002/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2023 DU 17/01/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR NYODO-AMFAMBASSI-MBOK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2023, le Maire de la commune de Mengang, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution d'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR NYODO-AMFAMBASSI-MBOK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'aménagement de la route concernée. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.
Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:
Installation de chantier
Amenée et repli matériel
Débroussaillement
Déforestage
Abbatage d'arbres
Déblais mis en remblais
Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt
Mise en forme de la plateforme y/c des fossés et exutoires
Reprofilage simple y/c des fossés et exutoires
Fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot comme sus-indiqué :

N° de lots	Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
unique	Centre	Nyong et Mfoumou	CARREFOUR NYODO-AMFAMBASSI-MBOK	15	35 000 000	06	Entretien

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2023,
Imputation :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les services de la Mairie de Mengang ou contacter les numéros 699716531/697444784.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu dans les services de la Mairie de Mengang ou contacter les numéros 699716531/697444784 sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs CFA (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.
Cette quittance devra identifier le l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de mengang, au plus tard le 14/02/2023 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0 0002 / AONO/c-MENGANG/CIPM-MG/2023 DU 13/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIN DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR NYODO-AMFAMBASSI-MBOK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG, REGION DU CENTRE Financement : BIP MINTP, Exercices 2023.
Imputation :……
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de un million cinquante mille (1 050 000 FCFA)
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 14/02/2023 à 13 heures précises dans la Salle des Actes de la Mairie de Mengang.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
1erétape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Absence de l'original de la caution de soumission;
Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;Une note d'organisation et méthodologie ;
Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 20 000 000 (Vingt millions) de FCFA.
Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
Une soumission timbrée et signée;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE);
Le sous – détail des prix unitaires.
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.
Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :
Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
Le matériel à mobiliser sur 15 critères ;
Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
La Visite des lieux sur 02 critères.
NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la mairie de Mengang ou contacter les numéros 699716531/697444784.

YAOUNDE le 17 Janvier 2023

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000001/AOIO/MINFI/CTR/2023 DU 16 JAN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE ACTIONNARIALE DE L'ETAT DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
931100002799

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres International Ouvert vise le recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la politique actionnariale de l'Etat du Cameroun en procédure d'urgence,

2. Consistance des prestations

La mission se déroulera en trois phases :
A. Phase de diagnostic :
1) analyser les textes actuels qui régissent le secteur des Etablissements publics et des Entreprises publiques ;
2) homogénéiser la classification et la segmentation des entreprises publiques en proposant une répartition des entreprises publiques par secteur (compétitif, ou non compétitif, service public, etc) et par degré d'importance (stratégique ou non stratégique,), en vue d'orienter de façon efficace et rationnelle les participations de l'Etat ;
3) évaluer les mécanismes actuels de gestion des participations de l'Etat ;
4) procéder à un diagnostic approfondi (état de lieux) du système actuel de gouvernance des Etablissements publics et des Entreprises publiques, en mettant en évidence les dysfonctionnements qui obèrent leur gestion optimale ;
5) analyser la physionomie actuelle des Etablissements publics et des Entreprises publiques (taille, structuration, chevauchements et/ou interférences des missions, obsolescence des missions/activités ou des politiques, etc.) ;

B. Phase intermédiaire relative à la présentation des différents scénarii de vision de politique actionnariale de l'Etat :
6) définir une vision à moyen et long terme de la politique actionnariale de l'Etat, traduites par des objectifs stratégiques et opérationnels, en cohérence avec les documents et politiques existants (Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30), politique de décentralisation, situation économique du pays, etc). Le consultant devra au préalable modéliser différents scénarii à partir des objectifs fixés, des critères partagés, et les indicateurs macroéconomiques identifiés.

C. Phase relative à l'élaboration du rapport provisoire de l'étude sur la politique actionnariale de l'Etat.
7) déterminer les critères justifiant l'actionnariat public ;
8) proposer en fonction de leurs statuts juridiques et leurs caractères (social, commercial et social, commercial et financier, industriel et commercial) des modalités de rationalisation et de redimensionnement du portefeuille des Etablissements publics et des Entreprises publiques ;
9) proposer une stratégie de pilotage, de suivi des participations de l'État au capital des Entreprises Publiques et d'autres entités privées, ainsi que de la distribution des dividendes y résultants ;
10) proposer un cadre juridique et institutionnel permettant de garantir une meilleure gouvernance et surveillance des Etablissements publics et des Entreprises publiques, mais également d'assurer de façon optimale le pilotage, la coordination et le suivi-évaluation de la politique actionnariale de l'Etat;
11) définir des lignes directrices de l'Etat actionnaire en s'inspirant des meilleures pratiques à l'international en matière de gouvernance des Etablissements publics et des Entreprises publiques ;
12) proposer une stratégie de mise en œuvre de la politique actionnariale de l'Etat définie ;
13) proposer un plan de communication autour de la politique actionnariale définie de l'Etat ;
14) proposer des instruments juridiques d'accompagnement de la réforme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA 400 000 000 (quatre cent millions).

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres estouverte à tous les cabinets ou groupements de Cabinet ayant une expertise avérée dans le secteur.

6. Financement

Les prestationsobjet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Etat du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 931100002799.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dèspublicationduprésentavis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50, dès publicationduprésentavis,contreprésentation de la preuve du versementd'une somme non remboursable de 150.000 FCFA (cent cinquante mille) au Trésor Public

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels au bureau du courrier de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **13 AVRIL 2023 à 13 heures précises**, heure locale portant la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 00000001/AOIO/MINFI/CTR/2022 DU 16 JAN 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR l'élaboration de la politique actionnariale de l'Etat du Cameroun EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai ne prend pas en compte le temps imparti à l'Administration pour l'examen des divers rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 8 000 000 (huit millions) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont le nom figure sur la liste de la pièce 10 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement de soumission émis par un établissement financier international est acceptable, sous réserve que cet organisme désigne formellement un correspondant local agréé par le Ministre chargé des Finances et qui se porte garant.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou toutes autres autorités habilitées, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en vigueur à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant satisfait tous les critères éliminatoires.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **13 AVRIL 2023 à 14 heures précises** , heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la CTR dans la salle de réunions de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), sise au 5ème étage de l'immeuble Ex-CNR porte 502.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personnedeleurchoix dûment mandatée.
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1. **Critères éliminatoires**
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70 points ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Absence d'un prix dans l'offre financière.

2. **Critères essentiels**

Présentation de l'offre	5 points
Références du cabinet	15 points
Plan de travail et méthodologie	30 points
Personnels Clefs	50 points
Total	**100 points**

La note technique minimale requise pour l'ouverture despropositionsfinancières est de 70 points sur 100.

3. Méthode de sélection du consultant.
Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant), conformément aux procédures décritesdansleprésentDAO.

15. Attribution

L'attribution du marché se fera au candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau du Courrier du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5ème étage, porte 515, Tel 222 22 38 16, Fax : 222 22 38 50.
Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMUNE DE NDELELE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0: 10/AONO/RE/DK/C.NDEL/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET FEICOM EXERCICE 2022
IMPUTATION
FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE L'OPERATION CI-DESSUS INDIQUEE, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDELELE MAITRE D'OUVRAGE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n’est pas exhaustive :

I-Travaux préparatoires ;

- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels.

;

II-Pose des lampadaires

- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Soixante dix millions (70 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d’Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont financés sur le Budget du FEICOM, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Ndélélé, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le **DAO** peut être obtenu dès publication du présent Avis, auprès des services de la Mairie

de Ndélélé, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Ndélélé,** d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Ndélélé, au plus tard le **20 janvier 2022** à 09 **heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention : « DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°10/AONO/RE/DK/C.NDEL/SG/CIPM/2022 du 21 décembre 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ZONES NECESSITEUSES DE LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **1 400 000 (Un million quatre cent mille) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du dossier d'appel d'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offre administrative et technique, et aussi la date et l'heure limite de dépôt des dossiers seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du DAO. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Ndélélé, dans la salle des conférences de la Commune de Ndélélé, le **20 janvier 2022 à 10 heures** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1.Pièces administratives:

a) Pièce falsifiée ou non authentique

b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres

c) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures.

1.1.1.2.Offre technique:

a) Fausse déclaration ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du DAO;

d) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (24)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

e) Non existence dans l'offres technique l'Attestation de Non abandon de chantier au cours de trois dernières années

1.1.1.3.Offre financière :

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;

b) Moyens matériels (06 critères) ;

c) Références (02 critères) ;

d) Attestation de non redevance en cours de validité

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les

capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ndélélé.

NDELELE le 18 Janvier 2023

Le MAIRE

MESSI DOMINIQUE ALEXIS

COMMUNE D'ENDOM

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERETNO001/ASMI/CIPM/CE/2023 DU …17 JANVIER 2023….POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE D'ENDOM AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Afin de constituer une liste restreinte des Consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour l'élaboration du Plan d'Occupation du Sol(POS) de la ville d'Endom, document de planification urbaine de la Commune d'Endom, au titre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune d'Endom lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt(ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanistes agréés de l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun(ONUC) qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération ci-indiquée.
N.B : Le délai prévu pour l'exécution des études est de huit (08) mois.

2. Consistance des prestations

Les études pour l'élaboration de ce Plan d'Occupation des Sols (POS) viseront entre autres le soutien de la Commune d'Endom pour :
× Les orientations fondamentales, règlementaires, administratives ou financières de l'aménagement du territoire urbain de la Commune ;
× La destination générale des sols ;
× La programmation progressive des équipements, à travers un plan-programme pour une phase d'exécution à court et long terme (05 à 10 ans) ;
× Le périmètre de chacune des zones d'affectation ;
× Les règles, restriction et les servitudes particuliers d'utilisation du sol.

Il s'agira de :
× L'établissement d'un bilan diagnostic, dans lequel le Consultant, a la suite d'un travail préliminaire procèdera a une analyse qualitative et quantitative des sites naturels et créés (atouts et contraintes), du contexte socio-économique et démographique, de l'accès au logement et aux services urbains de base des populations avec un accent sur les groupes défavorisés ;
× La proposition des scenarii de développement de la Commune ;
× L'animation des concertations publiques ciblées sur les scenarii de développements proposés ;
× La production d'un rapport justificatif ;
× La production d'un règlement d'urbanisme et des documents graphiques, conformément a la loi régissant l'urbanisme au Cameroun.

3. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

× Etre un Cabinet d'Urbanisme agréé a l'ONUC ou un Bureau d'Etudes Techniques disposant dans son personnel d'un Urbaniste inscrit a l'ONUC et exerçant dans le domaine de l'Urbanisme, de l'Habitat ou du Développement urbain, et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
× Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
× Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de planification urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;
× Disposer du matériel et du personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre(04) exemplaires dont un(01) original et trois(03) copies marques
Comme tels, sous-pli fermé et scellé à la Mairie d'Endom, Service des Marchés, au plus tard le ……02 février 2023 ……., à 12 heures avec la mention :
AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET Nº…001./ASMI/CIPM/CE/2023 DU …17 Janvier 2023. POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VILLE D'ENDOM AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023 .(URGENCE)
(*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*)

5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :
Volume 1(Pièces Administratives)
Le Volume 1 comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes datées d'au plus trois(03) mois) et valables pour l'exercice en cours) :
× Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
× Une copie certifiée du Régistre de commerce
× Une attestation d'immatriculation timbrée
× Une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
× L'original de l'attestation de non faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
× L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP) Cabinets d'Urbanisme ;
× Un plan de localisation attesté par le candidat.

N.B : il est à préciser que l'absence ou la non-validité d'une des pièces ci-dessus citées au-delà de 48 h accordées à l'ouverture des plis entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier Technique)
Liste des Experts clé de la firme
Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

Un Chef de Mission , Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :
× Formation en urbanisme d'une Ecole ou Institut d'urbanisme (Bac+5) minimum ;
× Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'Aménagement urbain, d'Etudes stratégiques de planification et de programmation urbaine ;
× Avoir participé a au moins 03 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de Mission ;
× Etre inscrit à l'ONUC.

Un Ingénieur VRD :
× Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou Génie Urbain (Bac + 5) minimum ;
× Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets ;
× Expérience professionnelle d'une durée minimum de cinq(05) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines ;
× Expérience minimale d'au moins trois(03) projets d'études de planification urbaine ;
× Etre inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun(ONIGC).

Un Expert en Système d'Information Géographique(SIG) :
× Formation en Géographie, Cartographie, Topographie, Géomatique ou équivalent (au moins BAC + 4), spécialiste en Systèmes d'Informations Géographiques ;
× Expérience professionnelle d'au moins trois(03) ans dans le domaine de la cartographie ;
× Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique ;
× Avoir une parfaite maîtrise des logiciels ARGIS et MAPINFO ou autre logiciel de cartographie.

Tout candidat à l'ASMI fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes pour chaque Expert, dates d'au plus trois(03) mois :

× Un CV date et signe par le concerne ;
× La copie du Diplôme de chaque personnel ;
× Une attestation d'inscription à l'ONUC de l'année en cours pour les Urbanistes ;
× Une attestation d'inscription à l'ONIGC de l'année en cours pour les Ingénieurs de Génie Civil ;

× Une déclaration prouvant que l'Expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir les critères exigés (nom du projet, pays, dates administration responsable, bailleurs de fonds) ;
× Pour les Bureaux d'Etudes, ils justifieront d'un contrat de travail avec un Urbaniste.

N.B : l'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation des candidats.

Références du candidat

Le Consultant/Bureau d'Etudes produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et la programmation urbaine, pendant les cinq(05) dernières années, ou des références du Chef de Mission en matière de planification urbaine.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifié par la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, ondoiement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné.

Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maitre d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet. Pour les Cabinets d'Urbanisme/BET présentant les références du Chef de Mission, ils apporteront la preuve que le Chef de Mission a les références mentionnées.

Moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaire à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :
Moyens logistiques (véhicules tout terrain, moyens de communication, etc…) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures de location ou d'achat) ;
Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété :
a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, etc…) présents au siège du Cabinet/BET ;
b) La liste de tout autre matériel topographique et géotechniques, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au couts du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats disposant du matériel en propre auront un avantage certain.

N.B : la localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maitre d'ouvrage en cas de besoin.

Attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré financer les prestations à hauteur de 50.000.000 e FCFA.

6. Critères d'évaluation

Autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dument signée du Directeur General du Cabinet/BET du candidat ou de son mandataire, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées pour la soumission.

Ø **Critères éliminatoires**

× Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;
× Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
× Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Ø **Critères essentiels d'évaluation du dossier technique**

L'évaluation du dossier technique sera faite sur cent(100) points sur la base des critères essentiels suivants :
Personnel …… : 30 points
Références …… : 50 points
Matériel …… : 10 points
Capacité financière …… : 10 points
Seuls les candidats qui auront totalise, a l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix(70) points sur cent(100) seront retenus.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie d'Endom, Service des Marchés, Tel : 699 55 95 92/697 84 66 25.

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus a l'issue de cette évaluation seront consultes dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint conformément a l'article 76 du décret nº 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 7 Janvier 2023

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°0046/C/MINTP/SG/DCT/CAO/RA/2023 DU 16 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 086/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 13/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME ANNUEL 2022). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :
Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 086/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 13/09/2022 en procédure d'urgence pour le Contrôle Technique et la Surveillance des travaux de construction de certains ouvrages d'Art sur certains tronçons de route du réseau routier national (Programme annuel 2022) : Financement : Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2023, le résultat de l'évaluation des offres Administratives et Techniques dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture de leurs offres financières qui aura lieu le 23/01/2023 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, à dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

YAOUNDE le 16 Janvier 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023POUR LES TRAVAUXD'EXTRACTION DES OBJETS CARTOGRAPHIQUES A PARTIR DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES ET CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES TOPOGRAPHIQUES SUR 8 000 KM² SUR UNE PARTIE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Institut National de Cartographie (INC) lance un Appel d'Offres National pour la réalisation des travaux d'extraction des objets cartographiques à partir des photographies aériennes et la construction de la base de données topographiques sur 8 000 km² sur une partie de la région de l'Adamaoua Cameroun

.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les travaux d'extraction complète à l'échelle 1/10 000 des couches d'information prépondérantes contenues dans tout plan topographique, notamment les composantes altimétriques et planimétriques, à partir d'un atelier de photogrammétrie numérique sur 8 000 km².

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération prévu par le Maître d'Ouvrage est **de 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux prestataires nationaux **seuls ou en groupement** avec des cabinets nationaux, exerçant dans le domaine de la prise de vue aérienne, des travaux de photogrammétrie numérique et spécialisés dans la mise en œuvre des logiciels de collecte et traitement des données cartographiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **BIP/MINRESI 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'INC, au Service des Marchés Publics de l'INC BP : 157 Yaoundé

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des marchés de l'INC dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante Mille (50 000) francs CFA** , payable dans le compte intitulé « Compte d'Affectation Spéciale CAS – ARMP), n°3359880000189 ou au profit du compte « compte spécial CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala-Bonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

N/A

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA.**

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC, au plus tard le 09 Février 2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTRACTION DES OBJETS CARTOGRAPHIQUES A PARTIR DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES ET CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES TOPOGRAPHIQUES SUR 8 000 KM² SUR UNE PARTIE DE LA REGION DE L'ADAMAOUA CAMEROUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 09 Février 2023 à partir **de 13 heures précises heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de ***[80/100]*** **des points.**

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou substitution;
- Dossier technique incomplet ;
- Offre financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non-respect du profil du chef de mission tel que défini dans le Termes de Référence (TDR) ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

Critères essentiels
- Présentation générale de l'offre : **10 pts**
- Références du candidat : **20 pts**
- Méthodologie et propositions techniques relatives à la restitution photogrammétrique : **30 pts**
- Qualification et expérience du personnel clef : **25 pts**
- Caractéristiques matérielles et logiciels des stations de restitution : **15 pts**

Total des points : 100 pts
Le score technique minimum requis est de ***80/100*** :
La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :
*soit **SF = 100 x Fm/F**,*
*- **SF**étant le score financier,*
*- **Fm** la proposition la moins distante,*
*- **F**le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire*
Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :
T = *0,8* et **F = *0,2***
La note globale s'obtient par la formule **N= 0,8T+0,2F**
Le soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante sera sélectionné.
Le début de la mission est prévu à la date de notification du marché à l'adjudicataire
. Méthode de sélection du consultant
Le consultant sera choisi par la méthode la mieux disante conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ou au groupement dont l'offre après évaluation est classée la mieux disante et dont la note technique est supérieure ou égale à 80 points sur 100

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre- vingt dix 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur des Travaux Cartographiques de l'INC sis face BEAC Elig –Essono, BP 157 Yaoundé Tel : (237) 242 22 29 21

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EDITION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DE DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA REGION DU NORD CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie (INC) lance en procédure d'urgence un avis d'appel d'offres pour l'édition et l'impression de l'atlas de diagnostic et du volume scientifique dans la région du Nord Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent marché visent la publication de deux documents à savoir : un atlas de diagnostic territorial et un volume scientifique. Plus spécifiquement il s'agira de procéder à l'édition des deux volumes ensuite l'impression des deux volumes répartis comme suit :
Diagnostic territorial en couleur au moins cinq cent (500) exemplaires de 200 pages du document de diagnostic territorial imprimé et une version numérique en pdf et en format éditable sur DVD-ROM ;
Volume scientifique au moins 120 exemplaires d'environ quatre cent (400) pages et une version numérique en pdf et en format éditable sur DVD-ROM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25000000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une expérience en matière d'édition et d'impression des documents aussi bien dans l'administration publique que pour le compte des structures privées.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par leBudget d'investissement public, Exercice **2023.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'INC dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **au Service des Marchés de l'Institut National de Cartographie face BEAC ELIG ESSONO**,dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA , payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC dans lecompte n°3359880000189 ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ;Dschang ; Garoua ;DoualaBonanjo ;Ebolowa ;Bamenda ;Maroua ;Buéa ;Bafoussam ;Ngaoundéré ;Bertoua dés publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir **au Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés de l'INC, au plus tard le 09 Février 2023 à 12 heureset devra porter la mention :**
***AVIS* D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 AONO/MINRESI/INC/CIPM/2023 du 18 JANVIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EDITION ET L'IMPRESSION DE L'ATLAS DE DIAGNOSTIC ET DU VOLUME SCIENTIFIQUE DANS LA REGION DU NORD CAMEROUN**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFAvalable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pour une production ultérieure dans les 48 heures, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) seul** temps, le 09 Février 2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés publics de l'INC**.** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Il s'agit notamment :
de l'absence de la caution de soumission ;
des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
du non-respect de **90%** critères essentiels ;
de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
de la non-conformité du modèle de soumission ;
Non respect du délai de 48 heures pour produire les pièces absentes.

14.2. Critères essentiels
Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront notamment sur :

ü le chiffre d'affaire (10 000 000 FCFA) ;

ü l'expérience du soumissionnaire ;

ü l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières ;

ü personnel clé ;

ü méthodologie d'exécution.

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés.
Numéro vert Anti-Corruption

Les soumissionnaires au présent avis peuvent en cas de besoin saisir la CONAC par l'un des numéros suivants : 1517/658262682/651649194

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBOTTA ELIMBI Martin

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 DU 11/01/2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS MICROSOFT POUR LE PARC INFORMATIQUE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- FINANCEMENT : BUDGET PAD 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation de son système d'information, le Directeur Général du Port Autonome de Douala lance un appel d'offres pour la fourniture et la mise en service des licences de logiciels MICROSOFT pour le parc informatique du Port Autonome de Douala.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la fourniture et la mise en service des licences de logiciel MICROSOFT pour le parc informatique du Port Autonome de Douala constitué d'ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables, de serveurs physiques…

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **656 471 250 FCFA TTC (six cent cinquante-quatre millions quatre cent soixante-onze mille deux cent cinquante)**.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est réservée aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la sécurité informatique.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du PAD pour le compte de l'exercice 2022 et suivants, sur la tâche budgétaire n° 3306002.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **200 000 (deux cent mille mille) francs CFA** au compte CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94 ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais seront déposées à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala au plus tard le **21/02/2023** à 12 heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et devront porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert n° 016/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 du 11/01/2023
pour la fourniture et la mise en service des licences de logiciels MICROSOFT pour le parc informatique du Port Autonome de Douala.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maitre d'ouvrage pour l'exécution des prestations est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **13 100 000 (treize millions cent mille) Francs** CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.L'heure limite de dépôt des offres est **12 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **21/02/2023** à **13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif, technique et financier et non-conformité d'une pièce après le délai 48 h;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
- Absence de l'agrément de type LSP ou contrat de partenariat avec l'éditeur MICROSOFT en cours de validité;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) au cours des trois dernières années ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou les offres techniques ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Avoir satisfait moins de huit (08) « OUI » sur les dix (10) critères essentiels.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres sera binaire (OUI ou NON) et se fera sur la base des critères suivants :

- Présentation de l'offre ;
- Références du soumissionnaire
- Composition et qualification des intervenants ;
- Méthodologie.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique de huit (08) « OUI » sur les dix (10) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala à la Direction des Systèmes d'Information, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1357-17/DG/PAD du 12 Juillet 2021.

Contacts :

- TEL : (+237) 233.42.01.33
- FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 11 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÊRET N° 0568/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2022 DU 06 DECEMBRE 2022 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURSDE LA BANQUE MONDIALE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

L'Etat du Cameroun s'est doté pour la décennie 2020-2030 d'un nouvel instrument de planification stratégique à savoir la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) qui définit le cadre d'intervention des politiques publiques pour les dix prochaines années.
Parmi les axes prioritaires de la SND 30 figure en bonne place la question de l'accroissement de l'offre de production de l'électricité pour atteindre les 5 000 MW en 2030 contre 1 500 MW en 2022. Cet objectif sera atteint à travers le développement en mode « ppp » de nouveaux projets hydroélectriques en majorité.
Au-delà de la production, il faudrait acheminer cette électricité vers les grands centres de consommation d'électricité par le biais de l'extension des réseaux de transport en très haute tension. Ceci nécessitera la mobilisation d'une enveloppe de 1 000 milliards de F CFA pour les dix prochaines années.
La mise en œuvre des projets de transport d'électricité nécessitera l'utilisation de bien parmi lesquels le câble électrique qui jusqu'ici est importé. Ces câbles ayant pourtant pour matière principale l'aluminium qui est pourtant produit localement par le biais de l'entreprise ALUCAM qui fabrique de l'Aluminium depuis bientôt 70 ans.
Concernant toujours l'électricité, la SND 30 érige également comme priorité la question de l'augmentation du taux d'accès à l'électricité. D'après l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'accès à l'électricité au Cameroun était de 62,2% en 2018 et estimé à 70% en 2021.
Cependant, il s'agit là d'une moyenne qui masque certaines disparités entre les Régions, entre les Réseaux et entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet ce taux est de 90% en milieu urbain et 26,7% en milieu rural.
1. CONTEXTE DE LA FABRICATION LOCALE DE CABLES ELECTRIQUES MOYENNE ET HAUTE TENSION

Afin de réduire ces disparités entre le milieu rural et le milieu urbain, le Ministère de l'Eau et de l'Energie a procédé tout au long de l'année 2021 à un diagnostic sur l'accès à l'électricité dans l'ensemble des 14 000 localités réparties sur l'ensemble du territoire camerounais.
Il ressort de ce diagnostic qu'il faudrait que l'Etat puisse mobiliser un montant de 874 milliards de F CFA afin d'électrifier toutes les zones rurales et urbaines pour atteindre un taux d'accès à l'électricité de 100% à l'horizon 2030.
L'atteinte de cet objectif passera principalement par l'extension des réseaux électriques en moyenne tension. Un montant représentant près de 25% de cette enveloppe de 874 milliards de F CFA sera consacré à l'acquisition du câble électrique qui est majoritairement constitué d'aluminium.

Les questions d'accroissement de l'offre de production et d'augmentation du taux d'accès à l'électricité qui se posent avec acuité au niveau de l'Etat du Cameroun sont également les mêmes en dans les Etats des sous régions CEEAC et UEMOA. Ces pays importent également la quasi-totalité des câbles électriques nécessaires pour leurs projets d'électrification rurale et d'extension de réseau transport d'électricité.
Ainsi, les pays situés en Afrique au Sud du Sahara importeront les dix prochaines années pour des centaines de milliards ces câbles électriques faits en aluminium.
De tous les pays situés au sud du Sahara (en dehors de l'Afrique du Sud), le Cameroun est le pays qui dispose encore d'une unité de fabrication d'Aluminium à Edéa avec une modeste capacité de 90 000 tonnes/an. L'entreprise Alucam envisage en ce moment de tripler sa capacité de production de 90 000 tonnes à 270 000 tonnes d'ici 2028.
Au regard des besoins en câbles électriques pour les futurs projets d'électrification du pays, et des nouvelles orientations économiques de l'Etat du Cameroun qui promeut l'import-substitution comme axe stratégique fort mais aussi l'encouragement à l'exportation des biens, le Ministère de l'Eau et de l'Energie envisage de lancer une étude de faisabilité en vue du recrutement d'un partenaire privé qui devra mobiliser les financements nécessaires pour la

construction et l'exploitation au Cameroun d'une unité industrielle de fabrication de câbles électriques moyenne et haute tension à partir de l'aluminium fabriqué localement par la société ALUCAM.
L'unité industrielle de câbles électriques devra permettre :
-la transformation en câbles électriques (moyenne et haute tension) de 100 000 tonnes/an d'aluminium produit localement par la société Alucam ;
-satisfaire les besoins locaux du marché camerounais en câbles électriques moyenne et haute tension ;
-permettre à l'Etat du Cameroun d'être exportateur net de câbles électriques moyenne et haute tension vers le continent africain et d'autres marchés émergents.
La mise en œuvre d'un tel projet revêt donc un certain nombre d'enjeux pour l'Etat du Cameroun.

2-Enjeux du projet

2-1-Sécuriser à moindre coût l'approvisionnement du marché camerounais en câbles électriques moyenne et haute tension

Les différentes crises (COVID 19 et conflit en Ukraine) intervenues ces dernières années ont eu des conséquences négatives sur le coût de l'approvisionnement du câble électrique pour le marché camerounais. La flambée des frais de transport des marchandises importées en l'occurrence. Au-delà de cette flambée on a assisté à une fermeture de plusieurs unités industrielles dans le monde pendant plusieurs mois. Ces différentes contraintes viendront augmenter le prix des projets d'électrification avec pour corollaire un risque d'augmentation du tarif de l'électricité et donc des subventions de l'Etat aux consommateurs pour éviter toute augmentation du tarif.

***2-2* Création d'une filière intégrée autour de l'aluminium**

La société Alucam qui a aujourd'hui une capacité de production d'environ 90 000 tonnes, produit de l'aluminium depuis près de 70 ans à partir de son unité industrielle d'Edéa, exporte plus de 80% de sa production. Et donc un peu moins de 20% est transformée localement à travers deux industries. Il est à noter qu'une industrie naissante de fabrication de câbles électriques se trouve dans la ville de Douala et envisage de s'installer aux abords de l'usine Alucam d'Edéa pour accroître sa production.
Dans son plan de développement stratégique, l'entreprise Alucam envisage la modernisation de son unité d'électrolyse et la construction d'une nouvelle unité capable de produire 180 000 tonnes d'aluminium/an d'ici 2027 portant ainsi sa capacité de production à 270 000 tonnes soit un triplement de production.
Sur la base de cette projection, l'unité de fabrication de câbles électriques devrait donc consommer près de 40% de la production d'Alucam.

***2-3* Renforcement de l'équilibre financier du secteur de l'électricité**

La société Alucam est l'unité industrielle la plus énergivore. Celle qui consomme en situation normale la plus d'électricité soit 190 MW de puissance souscrite auprès d'Eneo. Par conséquent l'équilibre financier du secteur de l'électricité est fortement influencé par les performances d'Alucam. Avec ses perspectives de modernisation et d'accroissement de ses capacités de production, la consommation d'Alucam devrait passer de 120 MW en février 2022 à 190 MW en fin d'année 2023. Sur la base de son extension Alucam atteindra une consommation de 440 MW en 2027.
Un tel niveau de consommation sera tout à fait salutaire pour l'équilibre financier du secteur au regard de l'évolution des charges fixes dudit secteur.
L'Etat en optant pour une transformation de 37% de la production locale d'Alucam pour la fabrication locale de câbles électriques va induire une demande supplémentaire en électricité de 60 MW supplémentaires nécessaires pour l'alimentation de cette nouvelle unité de fabrication de câbles électriques.
La future unité de câbles électriques sera donc un consommateur d'électricité de la plus haute importance. Un tel niveau de consommation se traduira par des nouvelles recettes dans le secteur de l'électricité se chiffrant en milliards de F CFA/an.
Au regard du déséquilibre financier du secteur, il s'agit là d'une véritable opportunité.
On peut également noter que le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution définie par les pouvoirs publics.

***2*-4 Import-substitution**

L'atteinte des objectifs d'électrification fixés par la SND 30 va nécessiter l'importation de câbles électriques moyenne et haute tension pour plus de deux cents milliards de F CFA les dix prochaines années.
En impulsant la transformation locale d'aluminium en câbles électriques, le projet va contribuer à substituer ces importations par une production locale.
Cependant la rentabilité d'un tel projet saurait difficilement se faire uniquement à partir du marché camerounais du câble électrique.
Il faudrait donc envisager de faire du Cameroun un pays exportateur net de câbles électriques vers le marché africain et d'autres continents.

2-5 Opportunité pour l'Etat du Cameroun d'être exportateur du câble électrique moyenne et haute tension

Selon la Banque Mondiale il faudrait près de 20 milliards de dollars soit 10 000 milliards de F CFA pour électrifier toute l'Afrique subsaharienne. L'Afrique de l'Ouest et Centrale à elles toute seules ont besoin de 10 milliards de dollars soit 5 000 milliards de F CFA.
Les coûts relatifs à l'acquisition du câble électrique pourraient ainsi représenter plus de 800 milliards de F CFA pour les programmes d'électrification des prochaines années.
Ces projets d'électrification rurale seront de très grands consommateurs de câbles électriques principalement en moyenne tension pour les zones rurales.
Ainsi l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans les prochaines années devra importées de quantités importantes.
Il s'agit d'une véritable opportunité pour l'Etat du Cameroun. D'autant plus qu'il n'existe pas plus de cinq usines de fabrication d'aluminium en Afrique (Cameroun, Afrique du Sud, Egypte, Ghana et Nigéria).
Compte tenu des enjeux sus cités, le Ministre de l'Eau et de l'Energie va procéder à la réalisation d'une étude de

faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la société camerounaise Alucam en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension.

2. Objet

: Projet **d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE)**
Intitulé des missions des Consultants : **Recrutement d'un Consultant devant mener l'étude de faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la Société Camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE).**

3. Consistance des prestations

D'un point de vue général, l'objectif de l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de matériels électriques (câbles électriques haute tension et moyenne tension et accessoires) à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM est d'indiquer au regard du contexte camerounais, si oui ledit projet est faisable, et sinon, dans quelles conditions celui-ci peut être réalisé.

3.1 Les objectifs spécifiques de l'étude de faisabilité
D'un point de vue spécifique, l'objectif de l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de matériels électriques (câbles électriques haute tension et moyenne tension et accessoires) à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM est de caractériser, pour chacun des aspects organisationnel et légal, technique, marché et opportunité, socio-environnemental, financier et économique, les conditions favorables et/ou défavorables à sa réalisation.

Pour les aspects marchés et opportunités :
Il est question :
- de faire une étude du marché des câbles électriques… ;
- de s'assurer de l'apport réel et de démontrer la pertinence de la mise en place d'une unité industrielle de câbles électriques haute tension et moyenne tension et accessoires à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM vis-à-vis des cibles pré identifiées ;
- de définir combien la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de matériels électriques (câbles électriques haute tension et moyenne tension et dérivés) à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM couterait au Cameroun;
- de démontrer son retour sur investissement éventuel pour l'Etat du Cameroun, ou alors de caractériser le manque à gagner.

Pour les aspects organisationnels et légaux :
Il est question :
- de discuter de l'organisation de l'unité industrielle de fabrication câbles électriques haute tension et moyenne tension et dérivés, à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM ;
- de matérialiser la bonne ou mauvaise intégration de l'unité industrielle au paysage industriel camerounais ;
- de vérifier la pertinence d'un « PPP » pour la mise en œuvre et sa soutenabilité par le Cameroun.

Pour les aspects techniques :
Il est question :
- de juger de la capacité de la technologie proposée en vue de satisfaire les attentes déjà exprimées ou celles indispensables à une bonne mise en œuvre ;
- de jauger la capacité technologique de l'unité industrielle ;
- de discuter des choix et orientations technologiques, leur coût de mise en œuvre et d'exploitation, des diverses ressources à mobiliser, des différentes procédures de gestion opérationnelle à mettre en place, de l'avantage de la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de câbles électriques haute tension et moyenne tension à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM vis-à-vis de toute solution existante ou autre.

Pour les aspects socio-environnementaux et économiques :
Il est question :
- de déterminer quelles seront les incidences de la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de matériels électriques (câbles électriques haute tension et moyenne tension et accessoires) à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM sur la société camerounaise d'une part, et l'administration publique du pays d'autre part ;
- d'envisager le mode de distribution des biens produits par cette unité industrielle ;
- d'évaluer et prédire les comportements ou impacts plausibles (pollution, modification de l'écosystème, etc…) qui menacent l'atteinte de l'objectif du projet, et vérifier si les mesures préventives élaborées durant l'étude sont efficaces ;
- décrire et analyser l'impact économique que pourrait avoir la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de câbles électriques haute tension et moyenne tension sur les populations en termes d'emploi et de coût de la vie.

Pour les aspects financiers :

Il est question :
- de déterminer quels sont les avantages financiers de la mise en place d'une unité industrielle de fabrication de matériels électriques (câbles électriques haute tension et moyenne tension et accessoires) à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM ;
- d'identifier les sources de financement (Internes/externes) et d'analyser la stratégie de financement;
- de s'assurer que le projet est susceptible de générer des revenus attractifs et durables, à même d'assurer son équilibre financier et aussi disposer des conditions capables de susciter l'intérêt des opérateurs et investisseurs privés.

MISSION ET EXIGENCES DES PRESTATIONS

La mission du prestataire :
D'un point de vue spécifique, la mission du prestataire qui se verra confier la réalisation de l'étude de faisabilité du projet est d'évaluer, caractériser, consolider et soumettre, pour chacun des aspects organisationnel et légal, technique et technologique, marché et opportunité, socio-environnemental, financier et économique, les conditions qui rendent favorables et/ou défavorables la réalisation dudit projet.

Exigences :
Le Prestataire devra remettre une offre engageante lui permettant de réaliser les prestations telles que présentées ci-dessus. Les différentes prestations externes, réunions et missions de collectes nécessaires seront réputées inclues dans sa proposition.
Le Prestataire fournira un sous-détail des couts par activités principales et en décomposant les temps passés du personnel, les prix unitaires associés et les dépenses (frais de voyage et de séjour, communication, rapports, etc.).
Le Prestataire sera entièrement responsable de la réalisation des prestations y compris les parties réalisées par ses sous-traitants éventuels. Il sera responsable de l'ensemble du personnel (experts et appui), les structures de soutien et la logistique indispensable en qualité et en quantité pour l'exécution de ses missions.
Aussi, il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et ce dans les délais impartis du travail qui lui sera confié. En particulier, il devra :
i) décrire l'équipe qui sera mise en place pour réaliser cette étude et fournira les CV des experts jugés pertinents. Les sous-traitants éventuels auxquels le Prestataire envisage de faire appel et/ou d'inclure dans ses équipes seront identifiés
ii) entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationales reconnues, avec un personnel compétent et qualifié pour les besoins de l'étude ;
iii) respecter les us et coutumes des localités concernées ;
iv) vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
v) réaliser les prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ;
vi) être responsable de la procédure de choix, d'acquisition et d'acheminement sur le terrain de tout équipement requis pour la réalisation des prestations ;
vii) souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules (tous risques), sans recours contre les tiers ;
viii) supporter les frais d'acquisition des documents, logiciels et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
ix) garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que les résultats de ses tâches durant l'exécution de la phase des études et remettre à la fin des études les documents mis à sa disposition ;
x) s'engager également à respecter les prescriptions des présents termes de référence ainsi que les clauses contenues dans le marché le liant au Maître d'Ouvrage. Il est en outre tenu de ne faire usage des informations dont il aura connaissance que dans le cadre strict de la réalisation de cette étude.

4. Période d'exécution

Lieu
Le lieu de la prestation est le Cameroun. Toutefois, l'étude de faisabilité de la mise en place d'une unité industrielle de matériels électriques (câbles électriques haute tension et moyenne tension et accessoires) à partir de l'aluminium produite par la société ALUCAM, devra être réalisée dans la Région du Sud, département du Dja et Lobo. L'installation d'une telle unité industrielle influencera de façon significative la demande en électricité avec pour avantage de faire fonctionner la centrale hydroélectrique de Memve'ele en mode ilôté.

Durée

La prestation est prévue pour **six mois**, à compter de la notification de l'ordre de service.

Le Coordonnateur du PERACE invite les firmes de Consultants (ci-après désignés les Consultants) éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires, etc.).

5. Financement

Crédit IDA N° : **6356-CM** Le Gouvernement du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour la mise en œuvre des activités du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **« Recrutement d'un consultant pour l'Étude de faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la Société Camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension».**

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **10 JANVIER 2023 à 14 H 00, heures locales** avec la mention :
Manifestation d'Intérêt pour le **« Recrutement d'un Consultant devant mener l'étude de faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la Société Camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ».**
Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'l'Electrification dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE), sise au Quartier Mballa II Dragage, Face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), **à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP**.
E-mail : samuel_ndjom@yahoo.fr avec copies à : lmkebbi@yahoo.fr/ ibessong@gmail.com

7. Composition du dossier

- Être du type cabinet d'étude, audit et conseil et ayant une expertise avérée sur les questions juridiques, du droit des affaires, des systèmes d'information, de la fiscalité et de la comptabilité ;
- ou alors un consortium de cabinet regroupant les expertises demandées ci-dessous :
Un chef de mission : expert avéré en management des organisations et des systèmes d'information, conduite des projets impliquant diverses entités administratives, et démontrant une expérience avérée d'au moins 15 ans ;
Un expert en Finances, d'au moins 10 ans expérience ;
Un Economiste, d'au moins 10 ans expérience ;
Un expert Environnementaliste et Social d'au moins 5 ans d'expérience ;
Un juriste, d'au moins 5 ans expérience ;
Un expert en systèmes d'information d'au moins 5 ans d'expérience.

Le Consultant pourra proposer le cas échéant toute autre expertise nécessaire à la réalisation de la prestation.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du **« Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés»)**, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.
Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **« Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SQFC)** telle que décrite dans le **« Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »).**

8. Critères d'évaluation

Le Prestataire produira quinze (15) jours après la délivrance de l'ordre de service de commencer la prestation, un Rapport de démarrage comprenant de façon non exhaustive la compréhension de la mission, la méthodologie, les ressources et le planning de déploiement du personnel du Prestataire.
Le Maître d'ouvrage disposera de deux semaines pour valider le rapport.

Le rapport d'études de faisabilité intermédiaire 1

Trois mois après la délivrance de l'ordre de service de commencer l'étude, le Prestataire soumettra au Maître d'ouvrage le rapport d'études de faisabilité intermédiaire 1.
Celui-ci comprendra notamment :
Le contexte, l'historique du projet et l'enjeu du projet ;
L'étude et l'analyse de l'existant ;
L'étude de la faisabilité au plan organisationnel et légal ;
L'étude de faisabilité au plan technique et technologique ;
L'étude de faisabilité au plan marché et opportunité ;
L'étude de faisabilité au plan socio-environnemental et économique ;
L'étude de faisabilité au plan financier ;
La réalisation d'un modèle financier ;

Le Maître d'ouvrage dispose de deux semaines pour valider le rapport d'études de faisabilité intermédiaire 1.

Rapport de faisabilité intermédiaire 2

Cinq mois après la délivrance de l'ordre de service de commencer l'étude, le Prestataire soumettra au Maître d'ouvrage le rapport d'études de faisabilité intermédiaire 2 comprenant notamment :
Le contexte, l'historique du projet et l'enjeu du projet ;
L'étude et l'analyse de l'existant ;
L'étude de la faisabilité au plan organisationnel et légal ;
L'étude de faisabilité au plan technique et technologique ;
L'étude de faisabilité au plan marché et opportunité ;
L'étude de faisabilité au plan socio-environnemental et économique ;
L'étude de faisabilité au plan financier ;
La réalisation d'un modèle financier ;
La conclusion sur la faisabilité du projet et les recommandations.

Rapport final de l'étude de faisabilité

Le livrable au terme de la mission d'étude de faisabilité, est un rapport écrit en français et en anglais, dont les chapitres seront les suivants :
Le contexte, l'historique du projet et l'enjeu du projet ;
L'étude et l'analyse de l'existant ;
L'étude de la faisabilité au plan organisationnel et légal ;
L'étude de faisabilité au plan technique et technologique ;
L'étude de faisabilité au plan marché et opportunité ;
L'étude de faisabilité au plan socio-environnemental et économique ;
L'étude de faisabilité au plan financier ;
La réalisation d'un modèle financier ;
La conclusion sur la faisabilité du projet et les recommandations.

Dans le cas où l'étude de faisabilité conclut à la faisabilité réelle du projet, le prestataire devra en outre produire les termes de références et le cahier des charges appropriés en vue de la contractualisation éventuelle avec un promoteur.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique préconisée pour la réalisation de la présente mission d'étude de faisabilité s'inspirera des pratiques courantes du domaine, notamment, les exercices suivants :
L'état des lieux et l'analyse des besoins du projet ;
L'état des lieux et l'analyse des besoins des parties prenantes ;
L'exploitation et l'analyse documentaire ;
Les enquêtes de terrain ;
Les interviews des parties prenantes ;
Les spécifications techniques des composants technologiques du projet ;
Les tests de la technologie ;
L'élaboration des scénarii de réalisation ;
La simulation des scénarii de réalisation précédemment élaborés ;
Etc.

9. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **9 H 00 à 15 H 00, heures locales.**

10. Evaluation et publication des resultats

- Être du type cabinet d'étude, audit et conseil et ayant une expertise avérée sur les questions juridiques, du droit des affaires, des systèmes d'information, de la fiscalité et de la comptabilité ;
- ou alors un consortium de cabinet regroupant les expertises demandées ci-dessous :

Un chef de mission : expert avéré en management des organisations et des systèmes d'information, conduite des projets impliquant diverses entités administratives, et démontrant une expérience avérée d'au moins 15 ans ;
Un expert en Finances, d'au moins 10 ans expérience ;
Un Economiste, d'au moins 10 ans expérience ;
Un expert Environnementaliste et Social d'au moins 5 ans d'expérience ;
Un juriste, d'au moins 5 ans expérience ;
Un expert en systèmes d'information d'au moins 5 ans d'expérience.
Le Consultant pourra proposer le cas échéant toute autre expertise nécessaire à la réalisation de la prestation.
Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du **« Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale», Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés»)**, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.
Un Consultant sera sélectionné selon la méthode **« Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SQFC)** telle que décrite dans le **« Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »).**

YAOUNDE le 6 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR

NDJOM Samuel Bienvenu

SYNDICAT DES COMMUNES DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°09/AONO/C-SYCOMI/CDPM/2022DU 06 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, LE PRESIDENT DU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction DE L'IMMEUBLE SIEGE DU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
l'installation de chantier et les travaux préliminaires ;
les terrassements ;
les travaux de béton armé ;
les travaux de maçonnerie ;
l'étanchéité;
les travaux de charpente-couverture et faux-plafonds ;
les revêtements durs ;
la plomberie ;
l'électricité ;
les menuiseries bois, métallique et aluminium ;
les peintures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **cent dix millions (110 000 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège du SYCOMIdès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenuauxheures ouvrables au siège du SYCOMI, dès publication du présent avis, contre versement d'une sommenon remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette MunicipaleDU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au siège du SYCOMI, au plus tard le **01 FEV 2023 à 12H**, heure localeet devra porter la mention suivanteau secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés sis au Service des Affaires Générales de la Préfecture :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09/
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offre

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins detrois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère changé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01 FEV 2023 à 13 H 00**, heure locale par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la salle de conférence de l'hôtel des Finances.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critèresessentiels. Le non-respect de cescritères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 70% (au moins 33 « OUI » sur 47) ;
- absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- capacité financière inférieur à 50 millions Francs CFA ;
- cumul des montants des marchés réalisés et réceptionnés au cours des deux (02) dernières années inférieur à 80 millions Francs FCFA ;
- absence de la mention BTP (Bâtiment et Travaux Publics) sur le registre de commerce ;
- absence d'un marché de bâtiment réalisé et réceptionné en qualité d'Entrepreneur principal au cours des deux (02) dernières années ;
- incohérence des prix unitaires quantifiés.

b. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- la capacité financière ;
- les références ;
- le délai d'exécution ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

L'Autorité ContractanteattribueraleMarchéau Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

- Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

LE PRESIDENT DU SYNDICAT DU MBAM-ET-INOUBOU se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.**Renseignements complémentaires**
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du SYCOMI ou à la préfecture.

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE BIPINDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.BPDI/CIPM/2023 DU 18/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENTDE L'HOTEL DE VILLE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCÉAN, REGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ccomunede BIPINDI, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la selection d'une entreprise devant executer les travaux d'achevement de l'hotel de ville de BIPINDI, Departement de l'Océan Region du SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernés par cet appel d'Offre porte sur l'achèment d'un Hotel de ville d'une superficie total batie de 1289 rn^2. Il est compose d'un Bàiment principal de type R1+1 avec salle des actes rez de chaussée d'une superficie de 131 m^2

- Travaux préparatoires ;

- Travaux de menuiserie bais et métalique

- Les travaux de revéternervt des sols

- Travaux de peinture

- Travaux d'électricité.

- Travaux da plomberie axillaire

- Plafond

- Véranda

VRD..

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de Quatre vingt seize millions s six cent douze mille trois cent onze (96 612 311) de francs CFA_

4. Allotissement

Les Travaux d'Objet du present Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment:

Les travaux à réaliser concernent retanment

Travaux préparatoires

Travaux rinermisene bois et métalique ;

Les travaux de revaitement des sols Plafonds

Travaux de peinture

Travaux d'électficite ;

Travaux de plomberie sanitaire ;

VRID.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux d'achèvement de bâtiment relevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National sont financées par le budget du FEICOM a de la Commune de BIPINDI. Exercice 2022 et suivants,

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables des publications dit présent avis, au Secrétariat Général de la Commune de BIPINDI, Téléphone 674 15 73 76 / 699 99 99 79.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis. le dossier peut être obtenu au service des marches de la Commune de BIPINDI tel sur présentation d'une quittance de versement de la sommes non remboursable, **de Soixante-quinze mille (75 000) FCFA,** paiement effectue à la recette municipale de la Commune de BIPINDI au Titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept exemplaires sont un original et six 06 en copies marques comme tels, et une version électronique des offres, seront placées sous plis cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire. et déposées a la Mairie de BIPINDI **au plus tard**. **le14/02/2023 à 12 heures** heure locale et devront porté la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N'001/AONO/C.BPDI/CIPM,2023 DU 18/01/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENTDE L'HOTEL DE VILLE DE B1MNDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. REGION DU SUD

FINANCEMENT BUDGET FEICOM / COMMUNE DE BIPIND1
EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT :

10. Delai de Livraison

La délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour l'exécution des prestations du présent Appel d' Offres est de quatre (04) mois a compter de la date notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis. Se fera en un temps et **aura lieu le 14/02/2023 a 13 heures** précises par là Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de BIPINPI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette seance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix. ayant une parfais connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution bancaire

- Fausse déclaration des pièces ou falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

- Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.

Omission d'un prix quantifié clans l'offre financière

Offre financière incomplet.

Critères essentiels

Les offre techniques seront notées suivants les critères essentiels ci-après ;

- expériences de l'entreprise 03 points

- Moyens humains 05 points

- Moyens matériels 10 points

- Visite du Site 02 points

- Méthodologie d'exécution 11 points

- Capacité financière 01 point

Les détails sont Indiqués dans la grille d'évaluation des D'Offres

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières. Techniques el administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engage par leurs offres pendant un délai de quatre vingt -dix (90) Jours A compter de date limite fixée pour les réceptions des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BIPINDI, Tél : 6 74 15 73 76 / 699 99 89 70.

BIPINDI le 18 Janvier 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MASSANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/C /MGAM/MO/CIPM-C.MGAM/2023 DU 16 JAN 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de MASSANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction d'un parc à vaccination à MANCHA YOLO dans la Commune de MASSANGAM, Département du Noun, Région de l'ouest.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (Dix millions de francs) CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM (recette municipale Tél : 699 19 80 03/695 09 65 40)

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de MASSANGAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de MASSANGAM d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque ofire rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM (Service des Marchés) au plus tard le, 22/03/2023, à 11 heures locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C/MGAM //MO/CIPM-CMGAM/2023 DU 16/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC A VACCINATION A MANCHA YOLO, COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Financement : BIP- EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>.

9. Delai de Livraison

Le défi maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de 90 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de 1ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 200 000 (Deux cent mille francs) CFA.
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée
par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/02/2023 à 12 heures à la salle de conférence de la commune de MASSANGAM. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluations des offres sont les suivantes :
1 principaux critères éliminatoires :
1.1 pièces administratives
• dossier incomplet non présentée 48 heures après l'ouverture des plis ;
• Absence de l'original de la caution de soumission
• fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
1.2 offres techniques
• fausse déclaration ou non conforme ;
• note technique inférieure à 70% ;
1.3 offres financières
• offre incomplète ou non conforme ;
• absence d'un prix unitaire quantifié ;
• absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
• sous-détail des prix incohérent.
2 principaux critères essentiels
l'évaluation des offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- Personnels d'encadrement (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (08 critères);
- la méthodologie d'exécution, le plarming, le rapport de visite du site et propositions (06 critères);
- Expérience de l'entreprise (04 critères).

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et leur offre financière analysée.
NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM, Tel: 695 09 65 40/699 1980 03.

MASSANGAM le 16 Janvier 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CÏPM/2023 DU 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE FINITION D'UNE HALLE DE MARCHE A NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des travaux de finition d'une Halle de marché à NGUELEBOK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;
Travaux préparatoires ;
^ Charpente-Couverture ;
v' Menuiserie ;
/ Electricité ;
Peinture ;
V Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Vingt cinq millions (25 000 000) FCKA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur Fonds propres de la Commune, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Maine

de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement à la RecetteMunicipale de NGUELEBOCK, d'une somme r

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur 1 identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK au plus tard le 16/02/2023

iO heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra
'porter la mention :
« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CÏPM/2023 Du 13 JAN 2023 POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE FINITION D'UNE HALLE DE MARCHE A NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**
" FINANCEMENT : Fonds "Propres de la Comrmjne; EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 1% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et '"^te figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30®"'^) jour après l'ex

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de roffre fmancière de l'oflre administrative et technique seront
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des.
Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date itiltiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commi^ion Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK à NGUELEBOK, 16/02/2023 à 11 heures précises.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).
14.1.1. Critères éliminatoires
14.1.1.1. Pièces administratives;
a) Absence de la Caution de soumission ;
b) Fausse déclaration ;
c) Pièce falsifiée ou non authentique
d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.
14.1.1.2. Offre technique:
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration ;
c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
14.1.1.3. Offre financière :
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAC ;
c) Omission dans l'offre fmancière d'un prix unitaire quantifié.
14.1.2. Critères essentiels:
Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :
a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
b) Moyens matériels (09 critères) ;
c) Références (02 critères) ;
d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
e) Attestation de solvabilité financière deDix millions (10 000 000) FCFA(01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à d'Offres.

16. Nombre maximum des lots ;
Une entreprise peutêtre attributaire du lot unique.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux_he_u.res et jours ouvrable^ à la Mairie de^ NGUELEBOK.

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU1 3 JAN POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR TRENTE LAMPADAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Maître d'ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour La réalisation des travaux d'éclairage public par 15 lampada LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive .
I-Travaux préparatoires ;
• Etude et piquetage ;
• Fouilles en terrain latéritique ;
• Abatage et élagage des arbres ;
• Transport des matériels ;
ll-Pose des lampadaires
• Massif bétonné ;
• Pose des lampadaires à deux crosses ;
• Pose des lampadaires à une crosse ;
• Plan de récolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Vingt cinq millions (25 000 000) FCFA TTC par lot;

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots. LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO.

5. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerour

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de TAppel d'Offres(DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de TAppel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quitt^ce de versement à la Recette Municipale de NGUELEBOK, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d achat du Dossier de l'Appel d'Offres (DAG)..

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur 1 identité du soumissionnaire sous tlsvra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK, au plus tard le 17/01/2023 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :
«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2023 DU1 3 JAN POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR TRENTE LAMPADAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**
LOT1: MELAMBO ET LOT2: BELLO..
FINANCEMENT : BIP. EXERCICE 2023.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d orîres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une duree de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier de la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère ^ charge des Finances et dont laliste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libère d'office au-dela du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas ou le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libere après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevabl
Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, tes pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (DAO).
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de NGUELEBOK le 17/02/2023 à 11heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).
13.1.1. Critères éliminatoires
13.1.1.1. Pièces administratives:
a) Absence de la caution de soumission ;
b) Fausse déclaration ;
c) Pièce falsifiée ou non authentique
d) Non-conformité ou absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des offres.
13.1.1.2. Offre technique:
a) Fausse déclaration ;
b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres;
d) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
13.1.1.3. Offre financière :
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAG ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
13.1.2. Critères essentiels:
Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :
a) Personnel d'encadrement(1 2 critères);
_b) Moyens matériei^(09 critères) ; _
c) Références (02 critères) ;
d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
e) Attestation de solvabilité financière de trente millions (30 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et Jours ouvrables à la Mairie de NGUELE

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/CLPM/2023 DU 1 3 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réhabilitation du centre médical d^arrondissement (CMA) de NGUELEBOK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
Travaux préparatoires ;
Maçonnerie ;
Menuiserie ;
Electricité ;
^ Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt millions deux cent mille (20 200 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais. Jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAG) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie

de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGUELEBOK, d'une somme

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK au plus tard le 16/02/2023 à 10H00 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra
porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-NGHOK/SG/ClPM/2023 DU 1 3 JAN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT: BIP. EXERCICE 20237 - "
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEiMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste
figure dans la pièce 12 du DAG. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30 """") jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissi constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NGUELEBOK. à NGUELEBOK, le* g p 2Q23 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture cu^se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

(oui ou non).
14.1.1. Critères éliminatoires
14.1.1.1. Pièces administratives:
a) Absence de la Caution de soumission ;
b) Fausse déclaration ;
c) Pièce falsifiée ou non authentique
d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.
14.1.1.2. Offre technique:
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration ;
c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
14.1.1.3. Offre financière :
a) Offre financière incomplète ;
b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAC ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
14.1.2. Critères essentiels:
Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :
a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
b) Moyens matériels (09 critères) ;
c) Références (02 critères) ;
d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à d'Offres.

16. Nombre maximum des lots :
Une entreprise peut être attributaire de l'unique lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de NGUELE

NGUELEBOK le 13 Janvier 2023

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm